

Avis de constitution

SOCIETE « ULTIMATE CEMENT CLUB SARL » en abrégé « U.C.C SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE-LOT 1434-
ILOT 61, Lot 1434, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/09/2025, et enregistrés le 23/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ULTIMATE CEMENT CLUB SARL »

en abrégé « U.C.C SARL »

Objet : • TOUS TRAVAUX DE BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD)
• HYDRAULIQUE, ELECTRIFICATION HT ET BT
• LOTISSEMENT
• GESTION IMMOBILIERE
• PROMOTION IMMOBILIERE
• VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE-LOT 1434-
ILOT 61, Lot 1434, Ilot 61

Dirigeant(s) M N'DRI ANGE KOUAME KONAN GUILLAUME
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10791 du 23/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65344/GTCA/RC/2025 du 23/10/2025

